
CONTAGION MENTALE

ÉPIDÉMIES MENTALES — FOLIES COLLECTIVES FOLIES GRÉGAIRES

Je me propose de consacrer quelques articles à l'étude de la contagion mentale, des épidémies mentales, des folies collectives et des folies grégaires; mais avant d'exposer les faits et de tenter des analyses, je crois indispensable de définir des termes qui sont souvent pris dans un sens ambigu et presque toujours confondus entre eux.

Lorsqu'on aborde l'étude de la contagion mentale, on se trouve en présence de deux significations très différentes de cette expression, toutes les deux également consacrées par l'usage et l'on s'aperçoit très vite que la confusion extrême qui règne dans ce chapitre de la psychologie tient, pour la majeure partie, au mélange perpétuel de ces deux significations.

D'une part, les psychologues et les sociologues, et même quelques aliénistes qui se sont inspirés d'eux, appellent contagion mentale un mécanisme par lequel les états moteurs, affectifs, représentatifs se propagent d'un individu à un autre et ils ne diffèrent d'opinion que lorsqu'il s'agit de caractériser avec précision ce mécanisme. Quelques-uns comme Despine se contentent d'une simple métaphore : « De même, écrit-il, que la résonance d'une note musicale fait vibrer la même note dans toutes les tables d'harmonie qui, susceptibles de donner cette note, se trouvent sous l'influence du son émis, de même aussi la manifestation d'un sentiment, d'une passion, excite le même élément instinctif, le met en activité, le fait vibrer, pour ainsi dire, chez tout individu susceptible par sa constitution mentale d'éprouver plus ou moins vivement le même élément instinctif¹. »

1. *De la Contagion mentale*, p. 13.

D'autres, comme Durkheim, prennent le terme de contagion mentale dans le sens très strict et très précis d'imitation automatique. « Pour qu'un acte, écrit-il, puisse être attribué à une contagion morale, il ne suffit pas que l'idée nous en ait été inspirée par un acte similaire; il faut, de plus, qu'une fois entrée dans l'esprit, cette idée se soit d'elle-même automatiquement transformée en mouvement. Alors il y a réellement contagion parce que c'est l'acte extérieur qui, pénétrant en nous, sous forme de représentation, se reproduit de lui-même ¹. »

C'est le sens qu'ont adopté Vigouroux et Juquelier, à la suite de Durkheim, lorsqu'ils ont étudié la contagion mentale et ils ont insisté, après lui, sur le caractère automatique de l'imitation par laquelle, à leur avis, la contagion se réalise. « Nous dirons qu'il y a contagion, écrivent-ils, quand le *je veux* ne paraît pas intervenir dans la réalisation d'une ressemblance. Par exemple, si voyant que tel individu est arrivé à une place enviée, à un honneur désirable, par des procédés déterminés, j'emploie, après en avoir délibéré avec moi-même, des procédés identiques, je fais acte d'imitation volontaire... au contraire, j'imité involontairement, ou, en d'autres termes, je suis sous l'influence de la contagion, lorsque, voyant quelqu'un bâiller devant moi, je bâille moi-même. Non seulement ma volonté n'intervient pas pour l'accomplissement de cet acte, mais elle est souvent impuissante à l'empêcher ². »

D'autres enfin comme Bechterew, Sergi, Sighele, Tarde ont pensé éclairer le mécanisme de la contagion mentale en l'assimilant au mécanisme de la suggestion, mais ils se sont divisés en deux groupes suivant qu'ils ont entendu la suggestion au sens étroit de Charcot, de Janet, de Grasset et de l'école de la Salpêtrière, ou au sens large de Bernheim, de Crocq et de l'école de Nancy.

Pour les premiers, la suggestion c'est l'action qu'un individu exerce sur un autre en s'adressant uniquement à son automatisme psychologique et Grasset résume excellemment cette conception lorsqu'il dit que dans la suggestion le sujet obéit sans critiquer, sans réfléchir et sans juger; il n'a ni à accepter ni à consentir, tous actes qui impliqueraient une part de spontanéité; il agit comme on

1. *Le Suicide*, p. 114 (F. Alcan).

2. *La Contagion mentale*, p. 7-8.

lui suggère d'agir¹. C'est manifestement à cette conception que se rattache Béchterew lorsqu'il écrit : « Il convient de comprendre sous le nom de suggestion l'inoculation directe au psychique d'une personne donnée, la plupart du temps par mots et par gestes, d'idées, de sentiments, d'émotions ou de tout autre état psycho-physiologique, à l'insu de son attention volontaire, c'est-à-dire en passant à côté de sa personnalité, de son moi, de son jugement, de son aperception² ». Comme le physiologiste russe ne sépare pas l'idée de contagion de l'idée de suggestion, comme il est persuadé que toute contagion mentale est d'origine suggestive et comme il comprend dans la suggestion l'autosuggestion par l'exemple, on voit qu'il se borne, somme toute, à étendre à la suggestion la conception de l'imitation automatique de Durkheim, tout en continuant de penser, comme lui, que la contagion mentale se caractérise par l'automatisme.

Sans doute il admet qu'il y a d'autres procédés de communication entre les hommes, et il consacre même un chapitre à distinguer la suggestion d'un autre procédé de communication, la persuasion, mais la persuasion ne peut guère être à son avis un procédé de contagion, « par ce qu'elle use d'ordinaire de la force de sa logique et d'arguments irréfutables³. — Elle agit de préférence, dit-il, sur les personnes en possession d'un entendement intact et capable de raisonner, alors que la suggestion peut opérer sans doute sur ces personnes-là, mais plus encore sur celles qui sont insuffisamment douées à cet égard⁴ ». C'est de la suggestion ainsi conçue et ainsi délimitée que relève la contagion mentale.

Pour Sighele et pour Sergi, au contraire, qui se rattachent sur ce point à l'école de Nancy, il est facile de constater que le sens du terme suggestion et par conséquent du terme contagion est autrement étendu. « Les aliénistes, écrit Sergi, s'occupent beaucoup, depuis quelque temps, du phénomène de la suggestion dans l'hypnotisme, et en général ils croient que ce fait ne se vérifie que dans l'état hypnotique de leurs sujets. Ils ne se sont pas aperçus que leur suggestion est un phénomène plus aigu de la condition fondamen-

1. *Hypnotisme et Suggestion*, p. 85 (F. Alcan).

2. *La Suggestion et son rôle dans la vie sociale*, p. 24, Paris, 1910.

3. *In op. laud.*, p. 32-33.

4. *Ibid.*, p. 33.

tale que nous avons appelée *recettività*, selon ce qui arrive à l'état morbide dans lequel les phénomènes prennent une forme exagérée et deviennent plus évidents qu'ils ne le sont à l'état normal... La suggestion se rapporte à la *recettività* décrite, qui se rapporte à son tour à la loi générale de l'organisme qui n'entre pas spontanément en activité mais d'après les stimulants reçus. » La suggestion c'est donc, suivant la définition de Bernheim, toute idée que l'esprit accepte « avec ou sans consentement préalable »; c'est suivant la définition de Crocq² : « Toute idée introduite dans le cerveau, que cette idée soit émise par un être humain ou qu'elle résulte d'une impression extérieure quelconque ».

Toutes les influences acceptées ou subies se ramènent donc pour Sergi et Bernheim à des suggestions. Dans ce cas la réceptivité, la suggestibilité est une propriété normale de tout cerveau humain et la contagion mentale s'explique d'après Sighele, par cette propriété ou par son exagération momentanée. On est contagionné par une idée, une représentation, un système, une religion, par ce qu'on est particulièrement docile à toutes les influences qui nous viennent d'autrui, quelle que soit, par ailleurs, la nature de ces influences.

Sighele, pour couvrir cette assimilation de la contagion et de la suggestion, au sens large où il prend le terme, invoque non seulement l'autorité de Sergi mais celle de Tarde sur qui il tient à reporter l'honneur d'avoir exprimé le premier cette même opinion en 1884 dans un article de cette revue³.

Je crois bien que Sighele a raison dans le fond, mais l'assimilation qu'il fait demande quelques commentaires, car Tarde a pris soin dans tout le cours de son article d'indiquer qu'il parle de la suggestion hypnotique⁴ et d'insister sur le caractère passif, somnambulique de l'être social. « Connaissions-nous, dit-il, l'essence de cette suggestion de personne à personne qui constitue la vie sociale? — Non. Car si nous prenons ce dernier fait en lui-même, dans son état de pureté et d'intensité supérieure, il se trouve ramené à un phénomène des plus mystérieux que nos aliénistes philosophes étu-

1. *Psicose epidemique*, Milan, Dumolard, 1889, p. 4.

2. *L'Hypnotisme scientifique*, p. 203.

3. *Qu'est-ce qu'une Société*, nov. 1884.

4. Note de la page 82. — Les lois de l'imitation — où l'article de 1884 est repris.

dient de nos jours avec une curiosité passionnée sans parvenir à le bien comprendre : le somnambulisme. » — Quelques lignes plus loin il ajoute : « L'état social, comme l'état hypnotique n'est qu'une forme du rêve, un rêve de commande et un rêve en action. N'avoir que des idées suggérées et les croire spontanées : telle est l'illusion propre au somnambule et aussi bien à l'homme social. » Et il résume son article par cette formule : « La société, c'est l'imitation, et l'imitation c'est une espèce de somnambulisme ».

Il semble donc que le terme de suggestion soit pris ici dans son sens étroit et que la vie sociale soit ramenée à la poursuite automatique d'« un rêve commandé et vécu » ; mais Tarde s'est efforcé d'atténuer lui-même la portée de ses formules en priant « le lecteur de faire la part de l'exagération » et, d'autre part, il est bien évident que si l'on ramène toute la vie sociale aux lois de l'hypnotisme et du somnambulisme, on doit entendre le terme de somnambulisme dans un sens assez large pour qu'il s'applique aussi bien aux actions imposées automatiquement qu'aux actions provoquées par des procédés plus complexes comme la persuasion, les conseils, etc., etc.

La conception de Tarde revient donc par un détour à celle de Sighele qui a raison de s'en réclamer.

Aussi bien, dans la préface de la seconde édition des *lois de l'imitation*, Tarde se range plus nettement encore du même côté en effaçant toute distinction profonde entre l'imitation automatique et l'imitation réfléchie telles qu'il les conçoit : « Rien, écrit-il, n'est moins scientifique que cette séparation absolue, cette discontinuité tranchée, entre le volontaire et l'involontaire, entre le conscient et l'inconscient. Ne passe-t-on pas par degrés insensibles de la volonté réfléchie à l'habitude à peu près machinale ? Et un même acte change-t-il absolument de nature pendant ce passage ? » Et plus loin : « Est-ce que si, à un certain moment, la plaque du daguerréotype devenait consciente de ce qui s'accomplit en elle, le phénomène changerait essentiellement de nature ? J'entends par imitation toute empreinte de photographie interspirituelle, pour ainsi dire, qu'elle soit voulue ou non. »

Je n'ai pas à discuter ici les idées des psychologues et des

sociologues que je viens de citer; pour le moment il ne s'agit que de les classer et l'on voit facilement qu'ils se divisent en deux groupes distincts suivant qu'ils entendent la contagion au sens strict ou au sens large; mais quelles que soient les définitions qu'ils adoptent, on voudra bien remarquer que pour Durkheim, pour Bechterew, pour Sergi, pour Sighele, et même pour Despine qui ne définit rien, la contagion n'est jamais qu'un mécanisme plus ou moins complexe de communication entre les hommes et ce mécanisme reste par sa nature, comme tous les mécanismes, indifférent aux éléments qu'il transmet. Il peut, en effet, propager suivant les cas, des faits normaux ou des faits morbides.

D'autre part les aliénistes qui ont traité de la contagion mentale ou nerveuse comme Lasègue et Falret, Regis, Arnaud, Joerger, Schönfeldt, Pichon, Halberchtadt, Weygandt, Meige, Gille de la Tourette, et bien d'autres que nous retrouverons, ont tous conçu la contagion mentale comme la contamination d'un sujet sain ou réputé tel jusque-là par un sujet malade. Prenez un à un tous les faits de contagion que ces auteurs ont rapportés, vous verrez qu'ils entendent toujours par la contagion la transmission d'un état ou d'un élément morbide, la communication de quelque chose d'anormal, une contamination mentale, une infection psychique, comme disent quelques allemands. Lasègue et Falret nous disent, par exemple, qu'il y a contagion mentale quand une mère adopte le délire mégalomane de sa fille et y collabore¹. Pichon parle de contagion morphinique lorsqu'un sujet prend le goût et la passion de la morphine pour avoir cédé aux sollicitations enthousiastes d'un morphinomane ou s'être laissé tenter par les descriptions littéraires qui célèbrent les délices du toxique². Meige et Feindel parlent de contagion nerveuse lorsqu'un névropathe devient tiqueur pour avoir passé quelques instants ou vécu dans l'intimité d'un tiqueur³. Calmei enfin parle de « la tendance contagieuse de certaines affections morales » quand il voit un exorciste atteint de démonopathie hystérique et de délire démoniaque pour avoir voulu s'approcher d'une possédée et la délivrer⁴.

1. *La Folie à deux*, p. 16.

2. *Le Morphinisme*, p. 35 sqq.

3. Meige et Feindel, *Les Tics et leurs traitements*, p. 182-183.

4. *La Folie, considérée sous le point de vue pathologique, philosophique, historique, judiciaire*, II, p. 54 sqq.

Si l'on préfère des définitions expresses à ces exemples on en trouvera d'implicites ou d'explicites à peu près partout et toujours dans le même sens.

C'est ainsi que Kræpelin définit la contagion mentale « la propagation des troubles psychiques ¹ »; que Schönfeldt la définit « l'influence exercée par les idées délirantes d'un aliéné sur son entourage ²; qu'Halberchtadt entend par contagion psychique la transmission d'un simple délire ou d'une véritable maladie mentale ³, et qu'Arnaud désigne par le terme de contagion la communication des manifestations nerveuses parmi lesquelles le délire ou la folie ⁴ et si quelques-uns se dispensent de définitions expresses, c'est que les termes employés par eux de folie induite, folie à deux, folie imposée, folie communiquée leur paraissent assez clairs.

L'idée de maladie, ou tout au moins de trouble morbide, d'accident nerveux ou mental, qui était tout à fait absente de la conception précédente est au premier plan dans celle-ci. Pour les psychologues et les sociologues, la contagion se résumait dans un mécanisme de transmission déterminé dont le résultat pouvait être bon, mauvais ou indifférent suivant les cas. Pour les aliénistes et les neurologistes la contagion est d'abord un résultat mauvais dont le ou les mécanismes restent à déterminer. La première conception est toute formelle, la seconde est matérielle.

Il n'y aurait, je l'avoue, que des inconvénients médiocres à les confondre si la contagion mentale, la contamination, pouvait toujours s'expliquer par la contagion psychologique telle que l'entendent les psychologues et les sociologues et si cette contagion psychologique avait toujours pour résultat la contamination mentale, mais il n'en est rien.

Nous venons de voir, en effet, que la contagion psychologique, qu'on la prenne au sens de Durkheim, de Tarde, de Sergi, de Sighele ou de Bechterew, peut porter sur des faits normaux aussi bien que sur des faits morbides et, d'autre part, il est tout à fait impossible d'expliquer la contamination mentale, dans la diversité de

1. *Psychiatrie*, 1903, p. 93 sq.

2. *Archiv f. Psychiatrie*, XXVI, fasc. I, p. 253.

3. *Contribution à l'Etude de la Folie par Contagion mentale*, p. 14, Paris, 1906.

4. La folie à deux, *Ann. Méd. Psych.*, 1893, t. XVII, p. 338.

ses manifestations, par l'un ou l'autre des mécanismes de contagion psychologique que nous venons de distinguer. Si l'on admet la définition de Durkheim en y joignant la définition très voisine de Bechterew, en un mot si l'on pose en principe que la contagion c'est l'imitation automatique ou la suggestion au sens étroit de Janet, on est dans l'impossibilité d'expliquer par un réflexe imitatif ou une soumission automatique la variété très grande des contaminations mentales. Pour ne citer qu'un exemple entre dix, quelle analogie, même lointaine, peut-on songer à établir entre l'imitation automatique ou la suggestion au sens étroit et l'adhésion réfléchie, lente, complexe qu'une femme donne parfois au délire de persécution ou de grandeur de son mari avant d'y participer pour son compte. Autant vaudrait expliquer par l'automatisme psychologique l'action du prédicateur sur ses auditeurs, du professeur de philosophie sur ses élèves, de l'avocat sur les jurés et du fondateur de religion sur ses disciples. La contagion mentale au sens de Durkheim et de Bechterew relève d'un mécanisme infiniment trop simple pour pouvoir être invoquée dans la généralité des cas de contamination mentale et je n'aurais pas de peine à montrer que l'erreur de plusieurs psychiatres — et non des moindres — a été de vouloir, en dépit des faits, expliquer par l'imitation automatique ou la suggestion toute contamination mentale. C'est ainsi que deux aliénistes de talent, Vigouroux et Juquelier, après avoir accepté pour tous les cas de contagion mentale la définition sociologique de Durkheim ont éprouvé des difficultés manifestes pour expliquer par le seul automatisme les cas très nombreux de contamination mentale que leur expérience personnelle ou leur érudition leur a fournis, depuis la contagion des mouvements morbides jusqu'à la contagion des délires en passant par la contagion des perversions instinctives et morales. En présence des contaminations non automatiques qu'ils rencontraient, ils ont même fini par écrire une phrase où perce leur doute sur l'exactitude de la définition adoptée : « Beaucoup d'actes, en apparence volontaires, n'échappent donc pas à la contagion et l'on peut se demander si notre distinction entre l'imitation volontaire et la contagion mentale est justifiée. »

Or ils n'auraient même pas connu la difficulté qu'ils signalent si, conformément à leurs tendances naturelles et à leur culture d'aliénistes, ils avaient résolument mis en tête de leur volume la

définition pathologique de la contagion qu'ils rapportent sans en tirer parti. « Proprement, on désigne, en pathologie générale, sous le nom de contagion le transport d'un individu contaminé à un individu en état de réceptivité d'un élément pathogène, le plus souvent d'un germe microbien¹. » Manifestement c'est la lecture des sociologues et des psychologues qui a détourné Vigouroux et Juquelier du chemin où ils se seraient engagés d'eux-mêmes.

Le cas de Bechterew est plus frappant encore, car l'illustre physiologiste n'a pas craint de donner, à quelques pages de distance, une définition psycho-sociale de la contagion et une définition psychiatrique sans se demander assez s'il lui était possible de passer de l'une à l'autre. Sa définition psycho-sociale nous la connaissons, c'est l'explication de la contagion par la suggestion et par l'auto-suggestion, au sens étroit, et voici sa définition psychiatrique, en tous points conforme à l'esprit des autres définitions psychiatriques déjà citées : « La contagion matérielle, par un agent de contagement vivant (*contagium vivum*), par des microbes, doit-elle nous faire oublier l'agent de contagement mental (*contagium psychicum*) qui contamine l'esprit? — Nous ne le pensons point. Si ce ne sont pas des microbes qui agissent dans ce cas-là, l'action de la contagion n'en est pas moins réelle; elle se transmet par les paroles, gestes et mouvements des personnes au moyen des livres et journaux; bref, où que nous nous trouvions dans le milieu social nous subissons la contagion psychique et, par suite, nous sommes exposés au danger d'être mentalement infectés.² » Voilà donc Bechterew obligé, de par ses deux définitions, d'établir que l'on peut passer aisément de sa définition psycho-sociale à sa définition pathologique de la contagion ou, si l'on préfère, d'expliquer par la suggestion telle qu'il la conçoit toute contamination mentale d'un individu par un autre. J'ai dit tout à l'heure pourquoi l'opération m'apparaissait comme impossible et ce ne sont pas les exemples dont Bechterew illustre sa thèse qui me feront changer d'idée.

Comment, en effet, expliquer par la suggestion automatique toutes les contagions délirantes auxquelles il fait allusion d'après Lasèque et Falret, Legrand du Saulle et quelques autres, quand

1. In *op. laud.*, p. 94.

2. In *op. laud.*, p. 2.

3. In *op. laud.* p. 1.

le contagionné va vers le délire (persécution ou grandeur) avec la complexité de ses espérances, de ses craintes, de ses sentiments les plus complexes et, pour tout dire en un mot, de sa personnalité tout entière? Comment surtout pouvoir ramener à ce mécanisme étroit les contagions de folies religieuses, très complexes par leur contenu, dont il cite maint exemple. Tarde comparait l'homme social à un somnambule mais encore se hâtait-il de demander qu'on fit la part de l'exagération et concevait-il le somnambulisme d'une façon tellement large que la complexité des faits n'était pas méconnue; mais après sa définition stricte de la suggestion, Bechterew ne peut expliquer par la suggestion toutes les formes de la contagion sans les simplifier à outrance et c'est bien en effet par là que pèche un livre par ailleurs rempli de faits et chargé de pensée comme tout ce qui sort de la plume de Bechterew.

Il semble au premier abord qu'on puisse lever la difficulté qui embarrasse Juquelier et Vigouroux et qui n'embarrasse pas assez Bechterew en acceptant la conception beaucoup plus large que Tarde, Sergi et Sighele se font de la suggestion, et, de fait, si la suggestion comprend toutes les influences qui s'exercent de l'extérieur sur un esprit, il est bien évident que la contamination mentale d'un individu par un autre relèvera nécessairement de la suggestion. C'est ainsi que Sighele résout nécessairement la question et il peut en effet attribuer à la suggestion, dans le sens large qu'il donne à ce terme, les cas de folie communiquée qu'il rapporte¹. « Legrand du Saulle, écrit-il, a merveilleusement décrit le délire à deux, cette forme étrange de folie qui vient de l'ascendant qu'un fou a sur un individu — prédisposé naturellement à la contagion — et qui peu à peu perd la raison et prend le même genre de folie que son instigateur.

Il s'établit alors un lien de dépendance, entre les deux êtres; l'un domine l'autre; celui-ci n'est que l'écho du premier; il fait ce que fait l'autre; et la force imitative est telle qu'elle arrive parfois à faire partager à l'un même les hallucinations de l'autre.

Euphrasie Mercier, une folle qui assassina, avait ce pouvoir sur Élodie Menetrel qui fut plus tard sa victime... Un homme marié,

1. In *op. laud.*, p. 47-48.

chaque fois que sa femme avait ses règles, éprouvait certains phénomènes équivalents.

Partant de cette folie à deux (qui est la forme pathologique de la suggestion de maître à disciple, d'amant à amant) on remonte à la folie à trois, à quatre, à cinq, qui se produit de la même manière que la folie à deux. C'est toujours un fou qui influe sur ses parents, sur ceux qui vivent habituellement avec lui et qui, par son exemple, communique à ces individus ses idées bizarres ainsi que le trouble de ses sens et fait que leur conscience s'obscurcit peu à peu et laisse le champ libre à la folie, qui se reproduit exactement sous la même forme ou d'une manière plus légère, plus pâle¹. » D'ailleurs, pour ne nous laisser aucun doute sur le sens et la portée qu'il attribue à la suggestion, Sighele explique par la suggestion non seulement l'action de l'hypnotiseur sur l'hypnotisé et d'un aliéné sur son entourage, mais l'action d'un chef d'école scientifique ou religieuse sur ses disciples ou ses adeptes, l'action du professeur sur ses élèves et il écrit : « Nous voyons notre théorie confirmée par toutes les formes de l'activité humaine². » C'est le même sens qu'indique Bernheim lui-même lorsqu'il écrit : « Les avocats, les prédicateurs, les professeurs, les orateurs, les négociants, les charlatans, les séducteurs, les hommes d'état... sont des suggestionneurs. Le fanatisme politique et religieux, le nihilisme, l'anarchisme, le boulangisme se recrutent par voie de suggestion auditive³. ».

Mais on peut se demander alors si, contrairement à l'explication de Vigouroux, de Juquelier et de Bechterew, celle de Sighele n'est pas trop large pour les faits extrêmement variés de contamination mentale que nous aurons à citer et dont il rapporte quelques exemples. Si vous appelez indifféremment du nom de suggestion l'influence émotionnelle exercée par une femme qui a ses règles sur un mari nerveux, l'influence d'un persécuté intelligent et raisonneur sur les êtres qui vivent près de lui et partagent ses intérêts avant de partager ses craintes, l'influence d'un morphinomane sur les êtres curieux de sensations nouvelles ou souffrant de douleurs névralgiques qu'il pourra endoctriner, l'influence d'un tiqueur de

1. In *op. laud.*, p. 48-49.

2. In *op. laud.*, p. 46.

3. In *op. laud.*, p. 26.

l'attitude et du geste sur l'hystérique, le psychasthénique ou le dément précoce qui l'imiteront, c'est évidemment qu'il est indispensable d'introduire des divisions et des subdivisions logiques dans le groupe d'influences que vous désignez du même nom et c'est pourquoi nous ne pouvons pas exactement dire que la contamination mentale s'explique par la suggestion au sens large de Sergi, Sighele et de Bernheim tant que les mécanismes différents n'en sont pas définis. — La première explication étant manifestement trop étroite et celle-ci est manifestement trop large.

On n'évite pas la confusion autant qu'on pourrait l'espérer en distinguant une contagion mentale à l'état de santé, et une contagion mentale à l'état de maladie comme le font quelques aliénistes et en particulier Marandon de Montyel qui, après cette distinction, étudie sous le nom de contagion morbide la contamination mentale d'un sujet sain par un aliéné¹.

Si on oppose la contagion mentale morbide à la contagion mentale normale, c'est-à-dire à la contagion telle que l'entendent les psychologues et les sociologues, on ne peut désigner par les termes de contagion mentale morbide que les manifestations exagérées de l'imitation automatique au sens de Durkheim et de la suggestion au sens de Bechterew ou au sens de Sighele. Dans le premier cas on désignera sous le nom de contagion mentale morbide tous les accidents d'imitation automatique qui se produisent dans l'hystérie, la catalepsie hystérique, la démence précoce catatonique. C'est ce qu'a fait très logiquement Morselli qui, après avoir expliqué très incomplètement la contagion psychiatrique par l'instinct d'imitation, ne peut considérer comme « strictement morbides » que les formes exagérées de l'imitation. « Prise du côté strictement anormal, écrit-il, la contagion mentale, en tant qu'imitation exagérée peut apparaître dans l'idiotie, sous la forme d'une imitation absurde de tous les actes et de tous les sons » (échopraxie, écholalie). »

Mais outre qu'on ne pourra pas atteindre de la sorte la grande majorité des troubles mentaux, il est par trop évident que ce qui est morbide ici c'est la tendance même à l'imitation qu'aucune réduction ne refrène plus tandis que le geste ou la parole imités

1. Des conditions de la contagion mentale morbide, *Ann. méd. Psych.*, 1894, t. XIX, p. 266.

2. In *Dictionnaire de Baldwin*, article CONTAGION.

restent par eux-mêmes indifférents, l'échopraxique pouvant répéter un geste et l'écholalique un mot quelconques.

Dans le second cas on étudiera tous les accidents mentaux qui peuvent relever de l'hypersuggestibilité comprise au sens de Bechterew ou au sens de Sighele, c'est-à-dire dans lesquels l'automatisme du sujet ou bien sa personnalité tout entière sont particulièrement dociles aux influences d'autrui, et l'on trouvera dans le nombre bien des faits de contamination mentale comme la contagion d'une contracture ou d'un système délirant comme aussi bien des accidents de suggestion au sens large ou au sens étroit, tels la suggestion d'un système philosophique ou d'une promenade qui n'auront par eux-mêmes rien de morbide à part l'hypersuggestibilité dont ils seront l'indice, et dans ce cas encore ce qui sera morbide ce sera l'hypersuggestibilité, le contenu de la suggestion pouvant être indifférent. Dans aucun cas, par suite, on n'aura vraiment atteint, sous le nom de contagion mentale morbide, cet ensemble varié de troubles nerveux et mentaux qui constituent la contamination mentale ou du moins, si l'on en atteint quelques-uns, ce ne sera que d'une façon indirecte et comme par raccroc; la contagion mentale des aliénistes, qui est un résultat morbide, ne s'oppose pas plus à la suggestion prise au sens large ou au sens étroit, à l'imitation volontaire ou automatique, que l'erreur ne s'oppose à la déduction, à l'induction ou à l'hypothèse. On ne peut opposer que des concepts de même nature et de signification analogue.

Pour éviter autant que possible les malentendus et les confusions, je tiens à dire expressément que, dans les pages qui vont suivre, j'entendrai uniquement par contagion mentale, la contagion des troubles nerveux et mentaux.

En d'autres termes, je prendrai toujours le mot de contagion mentale dans le sens médical où l'ont pris la plupart des aliénistes que j'ai cités et, comme ils acceptent, en somme, la définition courante de la pathologie biologique, je crois utile de la rappeler dans la formule que lui ont donnée successivement Littré et Gilbert. « La contagion, écrivent-ils, est la transmission d'une maladie d'un individu à un autre par contact immédiat ou médiat¹. » Par exemple la syphilis est contagieuse parce qu'elle se transmet d'un individu

1. In *Dictionnaire médical*, art. CONTAGION.

propre définition de Laveran dans le *Traité de Pathologie générale* de Bouchard¹. Dans ce cas, les ricochets de contagion suffisent pour déterminer une épidémie à condition que ces ricochets soient nombreux et Laveran a bien exprimé sur ce point l'opinion générale puisqu'en présence d'une syphilis ou d'une blennorrhagie, qui se répand par ricochets individuels, la plupart des médecins n'hésiteraient pas plus à parler d'épidémie qu'en présence d'une infection typhique qui se propage par l'altération de l'eau.

Cependant la définition de Laveran est beaucoup moins claire qu'elle n'en a l'air et elle n'abolit pas tout ce qu'elle semble abolir.

La notion de cause commune n'y intervient pas explicitement, je le veux bien, mais elle y est explicitement contenue, puisque Laveran se garderait évidemment de ranger parmi les épidémies des maladies dont la fréquence inusitée tient à de simples coïncidences, c'est-à-dire à des causes différentes qui se rencontrent par hasard. Il ne parlerait pas d'une épidémie d'insuffisance aortique ou d'une épidémie de sclérose en plaques si de simples coïncidences augmentaient pour un temps dans un milieu donné la proportion de ces maladies. La preuve c'est que quelques pages plus loin, quand il essaie de classer étiologiquement les épidémies biologiques il ne fait appel, tout comme Gilbert et Littré, qu'à des causes générales et communes, météorologiques, bromatologiques, microbiennes, etc., etc., auxquelles il joint la contagion d'individu à individu pourvu qu'elle ait des ricochets ou des résultats nombreux.

Il reste donc : 1° que la vieille définition de Littré subsiste toujours pour les épidémies qui tiennent à l'altération microbienne ou autre des milieux ;

2° Que dans la plupart des épidémies qui sont dues, comme la fièvre typhoïde, à l'altération microbienne des milieux, il convient de faire une place — peu considérable il est vrai — à la contagion ;

3° Qu'à la série des causes générales énumérées plus haut il convient également de joindre la contagion quand elle peut à elle seule déterminer un assez grand nombre de cas individuels pour qu'il y ait épidémie au sens de Laveran.

C'est avec le secours et le contrôle de cette conception biolo-

1. II, p. 423.

gique de l'épidémie que je voudrais analyser le concept d'épidémie mentale tel que la psychiatrie moderne le conçoit.

Si le schéma de l'épidémie mentale ou nerveuse n'était que la reproduction intégrale du schéma précédent, nous pourrions tout de suite indiquer les principaux traits de l'épidémie mentale ou nerveuse; nous dirions par exemple qu'une maladie mentale ou nerveuse est épidémique quand elle atteint un grand nombre de personnes à la fois dans ce milieu idéal qu'est une société humaine et qu'elle dépend soit d'une contagion qui ricoche, soit de l'altération des milieux physiques ou sociaux dans lesquels vivent les individus, soit des deux causes à la fois et nous n'aurions qu'à développer ensuite les différentes parties de cette définition; mais il s'en faut de beaucoup que les deux conceptions biologique et psychiatrique aient évolué parallèlement et que les deux concepts soient superposables.

On doit remarquer tout d'abord que ni les psychiatres ni les neurologistes n'ont cru devoir comprendre parmi les épidémies mentales ou nerveuses les psychoses et les névroses qui se rattachent à des causes physiques comme les variations météoriques, les altérations des aliments, les maladies infectieuses, bien que ces diverses causes soient capables de provoquer l'éclosion de nombreux cas de maladies mentales ou de névroses et rentrent par là dans la définition que Gilbert et Littré donnent de l'épidémie.

On sait, en effet, que l'insolation peut avoir pour conséquence la confusion mentale¹ tout de même que le paludisme chronique²; on sait également que le paludisme aigu peut s'accompagner de délire toxique, et l'on admet que l'empoisonnement de l'organisme par les alcaloïdes du maïs altéré peut se traduire non seulement par les manifestations organiques de la pellagre³ mais par de la confusion mentale avec dépression et délire onirique.

D'autre part, c'est encore le paludisme chronique qui peut battre le rappel ou provoquer l'apparition de la neurasthénie, de l'hystérie, de l'épilepsie⁴ et l'on rencontre sous cette influence infectieuse et débilitante des névroses qui, régnant avec une fré-

1. Cf. Le Dantec, *Pathologie exotique*, I, p. 163.

2. Cf. Régis, in *op. laud.*, p. 490 sqq.

3. *Ibid.*, p. 486.

4. Cf. Régis, in *op. laud.*, p. 488.

quence inusitée et relevant d'une cause commune, paraissent bien constituer de ce chef des épidémies de neurasthénie, d'épilepsie ou d'hystérie.

Si les psychiatres et les neurologistes sont à peu près unanimes pour ne pas comprendre les cas de ce genre dans le cadre des épidémies mentales ou nerveuses, c'est sans doute qu'ils refusent le terme d'épidémie nerveuse ou mentale à des épidémies dont la cause est manifestement physique.

Évidemment le concept d'épidémie mentale pouvait s'étendre aux épidémies de ce genre, mais jusqu'à l'heure actuelle il ne s'y est pas étendu, et je ne vois guère que Régis qui ait parlé d'épidémies à propos des psychoses aiguës consécutives à l'insolation. Encore, dit-il, que les chaleurs tropicales et caniculaires peuvent produire « de véritables épidémies de psychoses aiguës » et malgré les apparences le terme véritable constitue dans l'espèce une sorte d'atténuation¹.

On pourrait être tenté alors de comprendre, parmi les causes des épidémies mentales, les guerres, les tremblements de terre, c'est-à-dire tous les cataclysmes physiques et moraux qui s'accompagnent d'émotions intenses, générales et épuisantes.

On est assez bien renseigné sur les émotions de ce genre et leurs conséquences, grâce aux études psychiatriques qui ont été publiées au cours de ces dernières années, sur les effets mentaux et nerveux des tremblements de terre de San Francisco et de Messine, des guerres anglo-boer et russo-japonaise. Les troubles mentaux provoqués par les émotions des tremblements de terre ont été décrits par Robertson², par Calendoni³, par Ferrari⁴ et par notre compatriote Bouloumié⁵; la plupart de ces auteurs ont signalé, comme résultats fréquents du traumatisme moral, de la stupeur ou de l'excitation maniaque, de la désorientation dans le temps, de l'amnésie, de l'indifférence émotionnelle, des hallucinations, de la céphalée⁶, et ces symptômes firent penser

1. In *op. land*, p. 32.

2. Earth quake shock considered as an etiological factor in the etiology of nervous and mental diseases, *Calif. Stat. J. M.*, San-Francisco, 132-134.

3. In *Presse médicale*, Annexes, 1909.

4. *Rivista di Psicologia applicata*, mars-avril, 1909.

5. *Vingt jours parmi les sinistrés*, Paris, 1909.

6. Cf. Ed. Phleps, *Psychosen nach Erdbeben in Jahrbücher für Psychiatrie*, 1903, p. 353.

tous les aliénistes à de la confusion mentale traumatique aiguë.

Pour la majorité des troubles mentaux provoqués par les émotions de guerre, Soukhanof¹ a formulé avec précision ce même diagnostic d'après les rapports médicaux qu'il a lus, ou les cas qu'il a lui-même observés, et, si l'on s'en rapporte à la définition précédente de l'épidémie, il semble bien qu'on ait affaire ici à une cause générale et commune provoquant des troubles mentaux analogues chez un certain nombre d'individus qui sont en général des prédisposés; il y aurait donc des épidémies de confusions mentales provoquées par les émotions qui se lient à de grands cataclysmes et l'on a signalé souvent de nombreux cas de crises convulsives et de névroses qui auraient la même origine et qui, dans la mesure où ils se rattacheraient à une cause commune, paraîtraient rentrer dans la définition de l'épidémie.

Ils y rentreraient en effet, comme les cas de confusion mentale, si l'usage était parmi les psychiatres de considérer les traumatismes physiques ou moraux comme des causes d'épidémies nerveuses et mentales, mais l'idée n'est encore venue à personne de classer les troubles nerveux et mentaux consécutifs aux grands cataclysmes parmi les épidémies mentales ou nerveuses. Comme je le disais tout à l'heure à propos des troubles nerveux et mentaux d'origine météorique, alimentaire ou infectieuse, le concept d'épidémie mentale aurait pu s'étendre sans inconvénient à des phénomènes de ce genre, mais le fait est qu'il ne s'y est pas étendu.

Il est donc manifeste, par ces deux limitations, que les psychiatres et les neurologistes s'accordent en général pour rétrécir le concept d'épidémie en ne l'appliquant pas aux troubles névropathiques ou psychopathiques qui relèvent d'une étiologie physique ou d'un traumatisme moral. Et, s'ils ont limité ainsi l'extension d'un terme que la pathologie biologique a étendu, c'est qu'ils entendent par épidémie psychopathique ou névropathique non pas seulement la production d'accidents névropathiques ou psychopathiques sous

1. *Journal de neurologie*, De la confusion mentale aiguë et de ses particularités chez les soldats russes, 1906, p. 569. — Cf. Cheikewich, Des troubles mentaux liés avec la guerre russo-japonaise (*Société de neuropathologie et de psychiatrie de Moscou*, 26 novembre 1904; Soukhanof, Des formes dépressives des troubles mentaux chez les soldats russes (*Médecine russe*, 1905); Ozeretshowsky, Des maladies mentales liées avec la guerre russo-japonaise pour sa première année (*Journal russe de médecine militaire*, 1905).

l'influence d'une même cause, mais la transmission d'un élément morbide mental, la propagation d'une infection psychique, propagation et transmission qui ne peuvent se faire que par voie mentale. Sur ce point leur conception ne fait pas de doute, et leurs déclarations sont formelles, quand ils en font.

« On a rapporté au cours de ces dernières années, écrit Weygandt, plusieurs cas de folies induites, communiquées par un aliéné à une personne vivant avec lui, sans que le débat soit clos sur l'interprétation de ces cas. Plus rarement on a observé de ces cas d'infections psychiques en masse (*psychische Masseninfection*) qu'on appelle épidémies psychiques. »

Bechterew écrit dans le même sens et presque dans les mêmes termes. « Examinons d'un peu plus près les causes de tous ces phénomènes, voyons de quoi dépend la puissance de l'infection mentale qui forme la base de toute épidémie¹. » Nous sommes donc obligés de faire, pour les épidémies mentales, cette première restriction à la définition biologique de l'épidémie, que les troubles nerveux ou psychiques qui constituent les épidémies mentales doivent être dues à une infection psychique, et puisque c'est la conception courante, je ne vois aucune raison pour ne pas l'accepter; mais c'est sur les causes de l'infection mentale qu'il sera utile d'apporter quelques précisions.

(A suivre.)

1. *Psychische Epidemien*, p. 3.

2. In *op. laud.*, p. 246.